

# MUSIQUES ACTUELLES

Ce cursus dévolu aux musiques actuelles amplifiées propose plusieurs formules pouvant comporter :

- Initiation aux instruments en ateliers
- Suivi instrumental individuel hebdomadaire ou périodique
- Mise à jour des connaissances sous forme de boîte à outils
- Formation musicale
- M.A.O. (musique assistée par ordinateur)
- Accompagnement de groupes
- Enregistrement, travail du son en répétition
- Initiation à la scène (diffusion, concerts...)



# POUR QUI ?

**Une école de musique pour tous les âges et tous les parcours.**

Les petits découvrent la musique en s'amusant ; les plus grands, les adolescents ou les adultes, construisent leur pratique instrumentale, développent leur écoute et leur créativité, avec plaisir, en solo comme en collectif.

Tout au long de l'année, les élèves sont les acteurs des concerts, auditions et créations collectives qui font vivre la musique à La Côte Saint-André.

Si les apprentissages sont parfois plus aisés chez les enfants, le désir de progresser, la soif de comprendre et la joie de réaliser alimentent la motivation des adultes.



# INFOS PRATIQUES

## Lieu d'accueil :

Ecole Municipale de Musique  
Château Louis XI  
2 rue Jacques-de-Saint-Georges  
38260 La Côte Saint-André

## Inscriptions et contact :

Au Centre Socio-Culturel  
3 avenue Jean Jaurès  
38260 La Côte Saint-André  
04 74 20 57 10  
ecoledemusique@lacotesaintandre.fr

## Tarifs :

Grille tarifaire sur notre site internet.  
Pour les cotois, tarifs selon quotient familial.

Contactez-nous pour plus d'informations ou rendez-vous sur notre site internet : [www.lacotesaintandre.fr](http://www.lacotesaintandre.fr)



# ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

## 2025-2026



# LA MUSIQUE POUR QUOI ?

**Pour le plaisir, mais pas seulement...**

**Découvrir, apprendre, jouer, partager, s'exprimer ensemble... mais aussi : développer son cerveau, sa sensibilité, sa confiance !**

La pratique musicale ne forme pas seulement des instrumentistes, des chanteurs ou des mélomanes : elle nourrit l'intelligence, la créativité, l'écoute, et l'équilibre personnel.

Jouer d'un instrument ou chanter sollicite l'ensemble du cerveau, renforce la mémoire, la concentration, la coordination, la motricité fine, le langage, et favorise même les apprentissages scolaires.

**La musique fait ressentir. Elle développe aussi l'intelligence émotionnelle et relationnelle, elle aide à exprimer ses émotions et à se construire, à s'épanouir.**

En jouant ensemble, les élèves apprennent à écouter, à s'adapter, à gagner en confiance, à s'exprimer, à coopérer avec les autres ; la pratique musicale favorise ainsi la création du lien social ; dans les ensembles et les cours collectifs, chacun apporte les richesses de sa personnalité, chacun joue sa partition et participe ainsi à l'harmonie du groupe.

La pratique musicale forge la personnalité en inscrivant l'évolution personnelle dans le temps long.

Pour les petits

## Jardin musical 1 et 2

**Cours hebdomadaires – 45 mn**

**Pour les enfants de moyenne et grande section.**

Un éveil ludique et joyeux, pour apprendre à écouter, ressentir et reproduire les sons. Une découverte de la musique afin de leur en donner le goût.

À travers jeux, rythmes, mouvements, chansons et sons, les enfants découvrent les bases musicales en participant activement, selon leur âge et leurs capacités.

## Musiciens en herbe

**Cours hebdomadaires – 45 mn**

**Pour les enfants en classe de CP.**

Initiation ludique aux bases du langage musical, en douceur et dans le respect du rythme de chacun. Par l'écoute, le mouvement, la percussion et le chant, l'enfant développe ses capacités musicales. En parallèle il découvre et essaye les instruments enseignés grâce au parcours découverte.

## Parcours découverte

**Sur un trimestre**

**Pour les enfants dès 6 ans.**

Ce parcours permet aux enfants de découvrir et essayer tous les instruments enseignés à l'Ecole Municipale de Musique.

Un trimestre pour explorer, essayer et choisir celui qui leur plaît le plus !

À partir de 7 ans

# CURSUS

Suivant les préconisations du Ministère de la Culture, l'Ecole Municipale de Musique propose un cursus de formation comprenant hebdomadairement :

- un cours collectif de formation musicale
- l'apprentissage d'un instrument en cours individuel
- une pratique collective (voir ci-contre)

Les instruments enseignés :

- vents : flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba et cor
- cordes frottées : violon, alto, violoncelle
- cordes pincées : guitare classique, guitare basse, guitare électrique
- percussions classiques, batterie, piano, orgue à tuyaux



Pour tous

# PRATIQUES COLLECTIVES

Les pratiques collectives, c'est éprouver le plaisir de jouer ensemble ; jouer avec d'autres, c'est fantastique !

Elles sont accessibles dès la 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de pratique instrumentale.

Les répétitions hebdomadaires permettent de préparer les auditions, concerts et spectacles ouverts au public qui sont proposés tout au long de l'année.

**Vous êtes déjà instrumentiste ?  
Rejoignez-nous !**

- Ensemble à cordes (violons, altos et violoncelles)
- La Camerata LCSA (violons, altos et violoncelles des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles)
- Ensemble de percussions (répétitions, hebdomadaires ou par sessions)
- Musique de chambres (tous instruments)
- Musiques actuelles (tous instruments)
- Orchestre junior (vents et percussions)
- Société Philharmonique (vents et percussions des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles)
- Ensemble de guitares

